



Communiqué de presse du Collège provincial

Lundi 2 mars 2020

Mesdames, Messieurs les Journalistes,

Le Collège provincial s'est réuni ce lundi 2 mars pour une séance extraordinaire visant à faire le point sur la pandémie du Coronavirus COVID-19.

A cette occasion, il a été informé, par un médecin spécialisé, de l'évolution du virus à l'échelle nationale et mondiale ainsi que sur les **règles d'hygiène à adopter** pour éviter sa propagation.

Ces règles, diffusées par le SPF Santé Publique (<https://www.info-coronavirus.be/fr/>), ont déjà été communiquées à l'ensemble de son personnel dans le courant de la semaine passée. Des communications spécifiques sur ces règles d'hygiène seront encore rappelées dans les prochains jours.

Le personnel d'entretien sera un acteur majeur du respect des règles d'hygiène qui contribueront à endiguer la propagation du virus.

A l'issue de cette réunion, il a été convenu de la mise sur pied d'une **Cellule de veille interne** chargée de suivre heure par heure, en bonne collaboration avec les services de Monsieur le Gouverneur, l'évolution de la situation de la propagation du virus sur notre territoire.

Cette Cellule de veille est chargée de prendre les mesures et décisions qui s'imposeraient quotidiennement et à en faire rapport hebdomadairement au Collège provincial. Elles porteront, notamment, sur les déplacements prévus à l'étranger au sein de ses départements.

Ces décisions seront prises dans le respect des recommandations des autorités fédérales.

Le Collège provincial encourage ses agents et l'ensemble de la population de son territoire à **faire preuve de solidarité** et les invite, conformément aux recommandations, à rester chez eux au moindre symptôme (fièvre, toux,...) et à prendre contact avec leur médecin traitant pour une visite à domicile.

Thomas REYNDERS

Département de la Communication

Province de Liège

Place de la République française 1

4000 Liège

04/279.24.85

thomas.reynders@provincedeliege.be